



Activité de l'exercice 2011/2012

Dans un contexte économique très affecté, bonne performance des produits des activités hors joueurs : 130,1 M€ (132,8 M€ en N-1, soit -2,0%)

Trading joueurs : 15,2 M€ (21,8 M€ en N-1)

Victoire en Coupe de France de l'équipe masculine

Triplé historique de l'équipe féminine

Lyon, le 25 juillet 2012

Activité de l'exercice 2011/2012

Ventilation par produit des activités (du 1^{er} juillet au 30 juin)

En M€	30/06/2012*	30/06/2011	Variation en %
Billetterie	17,7	19,0	-6,8%
Partenariats - Publicité	23,5	19,5	+20,5%
Droits marketing et TV	70,0	69,6	+0,6%
Produits de la marque	18,9	24,7	-23,5%
Produits des activités hors contrats joueurs	130,1	132,8	-2,0%
Produits de cessions des contrats joueurs	15,2	21,8	-30,3%
Total des produits des activités	145,3	154,6	-6,0%

* chiffres provisoires estimés non audités

Sur le 4^{ème} trimestre 2011/2012, le total des produits des activités s'inscrit à 29,3 M€, dont 4,4 M€ de produits de cessions de contrats joueurs (34,1 M€ en N-1 dont 10,3 M€ de produits de cessions des contrats joueurs).

Analyse de l'activité de l'exercice

Revenus des activités hors contrats joueurs

- Les recettes de billetterie s'établissent à 17,7 M€ en retrait de -1,3 M€. Cette évolution est principalement liée à des affiches moins attractives en Coupe d'Europe (1/8^{èmes} de finale contre le Real de Madrid la saison dernière).

- Les produits de partenariats et publicité, en croissance de 4,0 M€, s'élèvent à 23,5 M€ avec l'arrivée de nouveaux sponsors tant pour l'équipe masculine (Renault Trucks et Veolia), que pour l'équipe féminine (GDF-Suez, Renault Trucks). De nouveaux partenariats liés au projet du Stade des Lumières participent également à cette progression.
- Les droits marketing et TV s'inscrivent à 70,0 M€, en hausse de 0,4 M€. Malgré une 4^{ème} place du Championnat de France (3^{ème} la saison précédente), les droits TV nationaux (LFP, FFF) sont en hausse de 1,0 M€ et s'élèvent à 47,6 M€, faisant de l'OL le premier bénéficiaire des droits TV LFP pour la saison 2011/2012. Ils bénéficient par ailleurs des bonnes performances du club en Coupe de France et Coupe de la Ligue cette saison. Les droits TV internationaux (UEFA) restent stables à 22,4 M€ (23,0 M€ en N-1) en raison d'une performance sportive identique à celle de l'an dernier (1/8^{èmes} de finale en Champions League).
- Les produits de la marque s'établissent à 18,9 M€ en retrait de 5,8 M€. L'an dernier ils incluaient la dernière échéance du signing fee Sportfive d'un montant de 7 M€. Ainsi retraités, les produits de la marque seraient en hausse de 1,2 M€.

Produits des cessions des contrats joueurs

Les produits des cessions de joueurs s'élèvent à 15,2 M€ et comprennent les transferts de Miralem Pjanic à l'AS Roma et de Ishak Belfodil à Parma FC ainsi que des incentives.

Résultats sportifs de l'exercice

Equipe masculine :

- Victoire en Coupe de France, 16^{ème} trophée depuis 2001 (Bordeaux 6, OM 5, PSG 4). Cette victoire assure une qualification directe pour la phase de poule de l'Europa League et permettra au club de disputer le prochain Trophée des Champions contre Montpellier à New York le 28 juillet.
- 4^{ème} place en Championnat de France
- Finaliste de la Coupe de la Ligue
- 1/8^{èmes} de finale en Champions League
- 10^{ème} place au classement UEFA

Equipe féminine : un triplé historique, équipe invaincue toutes compétitions confondues, au cours de la saison 2011/2012

- Champion de France : 6^{ème} titre consécutif
- Coupe de France : Victoire
- UEFA Women's Champions League : 2^{ème} titre consécutif
- Classement UEFA : 1^{ère} place

Le centre de formation distingué par la FFF

Selon le classement des meilleurs centres de formation français qui vient d'être publié par la FFF (Fédération Française du Football) pour la saison 2011/2012, le centre de formation de l'Olympique Lyonnais occupe désormais la 3^{ème} marche du podium. Cette réussite consacre la stratégie de capitalisation du club sur son



OL GROUPE

« academy » et la qualité du travail accompli par ses équipes techniques et éducatives.

Orientations stratégiques et perspectives

L'Olympique Lyonnais participera lors de la saison 2012/2013, à la phase de poule de l'UEFA Europa League, après 12 participations consécutives en UEFA Champions League.

La poursuite d'objectifs sportifs ambitieux dans cette compétition ainsi qu'une gestion optimisée des charges d'exploitation, devraient permettre de compenser partiellement l'impact sur les résultats du Groupe, de la non-participation en Champions League. Cet impact peut être estimé entre 15 et 20 M€ par rapport à l'exercice précédent et en fonction des résultats sportifs.

Les objectifs de cessions de joueurs définis par le Conseil d'Administration pour les 2 saisons 2011/2012 et 2012/2013 n'ayant pas pu se réaliser pleinement au cours du 1^{er} exercice, la réduction prévue de la masse salariale ainsi que la constatation des plus-values sur cessions de joueurs afférentes n'ont pas pu être concrétisés sur l'exercice, ne permettant pas d'améliorer les résultats opérationnels par rapport à l'exercice précédent.

En revanche, les départs de Pjanic et Toulalan ainsi que les prolongations de contrats joueurs réalisées au cours de cette saison ont permis une réduction sensible des charges d'amortissements joueurs.

Le Conseil d'Administration maintient son objectif prioritaire, pour la saison 2012/2013, de réduction significative du nombre de contrats joueurs (cessions et fins de contrats), couplé à une intégration volontariste de jeunes joueurs talentueux issus du centre de formation. Ceci devrait permettre la réduction nécessaire de la masse salariale et des amortissements de joueurs avec un objectif de retour à un équilibre d'exploitation structurel.

Cette stratégie de capitalisation sur un effectif professionnel jeune et talentueux permet au Groupe de maintenir des ambitions sportives élevées, visant un retour en Champions League dès la saison 2013/2014.

L'essor du football féminin et les performances exceptionnelles récurrentes de l'équipe féminine de l'Olympique Lyonnais devraient également permettre de poursuivre le développement des ressources afférentes (droits TV, partenariats, billetterie...).

Point sur l'avancement du Stade des Lumières

L'Olympique Lyonnais a pris acte avec satisfaction, le 17 juillet 2012, des trois jugements du Tribunal Administratif de Lyon du 5 juillet, qui valident l'inscription du Grand Stade sur la liste des enceintes sportives déclarées d'intérêt général.

A date, l'unique recours contentieux concernant directement l'Olympique Lyonnais et non encore purgé, porte sur le Permis de Construire et il est envisageable que le Tribunal Administratif puisse se prononcer au cours du 2^{ème} semestre 2012.



OL GROUPE

La livraison du nouveau stade devrait intervenir pour la fin du 2^{ème} semestre 2014 avec une prise de possession souhaitée du stade par l'équipe première au début de la saison 2015/2016.

Par communiqué en date du 26 juillet 2011, l'Olympique Lyonnais et Vinci ont annoncé que le Groupe Vinci s'engageait à participer au financement de la Foncière du Montout en devenant actionnaire de cette société avec une participation maximum de 49%.

La finalisation du contrat de Conception/Réalisation est en bonne voie et devrait intervenir durant l'été, Vinci ayant validé le montant du projet tel que décrit dans les accords signés fin juillet 2011.

Par ailleurs, concernant le dossier de financement bancaire, la structuration du projet de financement par la banque Lazard est en cours, auprès d'un panel de banques et d'institutions financières. L'objectif est de finaliser le dossier de financement pour le 4^{ème} trimestre 2012.

Les chiffres indiqués dans ce communiqué sont des chiffres provisoires, estimés et non audités.

Prochain communiqué : Résultats 2011/2012 publiés le 23 octobre 2012 après bourse.

Prochain match : Trophée des champions le 28 juillet à New York, contre Montpellier.

OL Groupe

Tel : +33 4 26 29 67 00
Fax : +33 4 26 29 67 18

Email:
dirfin@olympiquelyonnais.com
www.olweb.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share – CAC Consumer Services – CAC Travel & Leisure
Code ISIN : FR0010428771
Reuters : OLG.PA
Bloomberg : OLG FP
ICB : 5755 Services de loisirs

